



Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

TRIBUNE DE LA LISTE J'AIME CHÂTILLON

Châtillon fait le choix des citoyennes et citoyens

La démocratie ne s'arrête pas aux portes de l'isoloir. Elle se construit, jour après jour, dans les quartiers, les rues, les résidences, les centres sociaux, partout où les habitantes et les habitants ont quelque chose à dire sur leur ville.

Depuis 2020, Nadège Azzaz, première femme Maire de Châtillon, a fait de la démocratie participative une priorité de sa mandature. Là où pendant des décennies la parole citoyenne n'avait pas de cadre institutionnel dédié, cinq Conseils de Quartier ont vu le jour : Centre-Ville, Maison Blanche-Vauban, Division Leclerc-Les Sablons, Stade-Joliot-Curie, Aérospatiale-Roissys-Béranger. Ce n'est pas un détail, c'est un choix politique fort.

En cinq ans, ces conseils sont passés d'un fonctionnement post-Covid à un outil mature de participation citoyenne. Mobilité, propreté, sécurité, végétalisation, grands projets urbains (Arues, ludo-médiathèque, rue Gabriel Péri, rue de Malakoff...), les habitants ont pu s'informer, débattre et peser sur les décisions qui façonnent leur quotidien. La présence systématique d'un représentant de la Police municipale et le renforcement des relations avec différents opérateurs (RATP, bailleurs sociaux, VSGP, police nationale...) ont ancré les conseils dans une véritable co-construction avec les élus.

Un engagement citoyen toujours plus important

La mandature 2026-2029 vient de s'ouvrir avec un record : 200 candidatures

volontaires pour faire partie du conseil de son quartier, par ailleurs ouvert au public à chaque séance,, preuve que les Châtillonnaises et Châtillonnais se sont pleinement approprié cet outil.

Le comité local d'urbanisme composé de Châtillonnais professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme bénévoles, créé lors de la précédente mandature, a également été renouvelé en septembre et apporte son expertise aux grands projets urbains de notre ville. De même pour les Conseils municipaux d'enfants et de jeunes qui attaquent un nouveau mandat. Une manière pour les plus jeunes de découvrir la vie démocratique locale et de porter des projets pour la jeunesse.

Ecouter la voix de toutes et tous

A Châtillon, la démocratie participative, c'est aussi d'autres voix, souvent moins entendues.

La Résidence Charlotte Montfort, résidence autonomie du CCAS, expérimente un Conseil de Vie Sociale qui réunit résidents seniors et étudiants ; un dialogue intergénérationnel précieux. L'Espace Gisèle Halimi œuvre quant à lui en faveur de la liberté et des droits des femmes, favorisant leur autonomie et leur participation à la vie publique locale, c'est d'ailleurs l'objectif poursuivi par le groupe "Ensemble pour les Châtillonnaises". La Commission Communale pour l'Accessibilité (CCPA) travaille sur l'accessibilité des bâtiments publics, des espaces urbains et des transports afin d'amélio-

rer le quotidien des habitantes et des habitants. Des représentants des conseils de quartier y siègent, ainsi que des professionnels qualifiés sur le sujet.

Un comité consultatif sur la politique documentaire de la ludo-médiathèque a été créé et permet ainsi aux Châtillonnaises et Châtillonnais de s'impliquer dans le choix des ouvrages.

Enfin, prochainement un Comité des seniors va être mis en place afin d'offrir à nos aînés un cadre participatif pour échanger, notamment, sur un aménagement de la ville adapté et la construction d'une offre d'activités pensée de manière participative.

Ensemble, ces lieux dessinent une ville où chaque habitante et habitant, quel que soit son âge ou sa situation, a une place dans la décision collective. C'est ce Châtillon-là que nous aimons et que nous construisons ensemble.

Alors que certains disparaissent et réapparaissent à la veille d'obtenir des mandats sans s'occuper de notre ville et de ses habitants, nous construisons, avec vous, quotidiennement, le Châtillon que nous aimons.

 contact@jaimechatillon.fr
www.jaimechatillon.fr



Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

TRIBUNE DE LA LISTE 100% CHÂTILLON

Nos enfants méritent le meilleur

Une ville qui prépare l'avenir est une ville qui investit dans ses enfants. À Châtillon, nous devons avoir une ambition claire : leur offrir les meilleures conditions pour grandir, apprendre et réussir. Cela commence par l'école. Des locaux entretenus, des équipements adaptés, des conditions d'apprentissage dignes : ce ne sont pas des dépenses que l'on peut repousser. Ce sont des choix politiques et des investissements indispensables.

Même exigence pour le périscolaire, le sport, la culture et les bibliothèques. Chaque enfant doit pouvoir découvrir une activité, développer ses talents et s'épanouir, sans que les revenus de sa famille déterminent ses chances. Mais offrir le meilleur, c'est aussi garantir un cadre de vie à la hauteur : des rues propres, des espaces publics entretenus, des trajets sécurisés, des parcs et des équipements sportifs accessibles. La sécurité et la qualité de nos quartiers ne sont pas des sujets secondaires. Et n'oublions pas nos adolescents et nos jeunes adultes. Ils ont besoin de lieux pour travailler, se retrouver, pratiquer, créer et construire leurs projets. Une ville qui investit pour la jeunesse prépare concrètement son avenir.

C'est sur ces éléments que nous allons continuer à interpeller la majorité municipale. Chaque euro public doit être utile, chaque projet évalué et chaque service amélioré. Nos enfants ne doivent pas être la variable d'ajustement des choix budgétaires. Notre ambition est simple : permettre à chaque enfant de Châtillon de grandir dans une ville dont il puisse être fier.

William THAY, Conseiller municipal ([✉ w.thay@chatillon92.fr](mailto:w.thay@chatillon92.fr))

Emmanuelle SIMI, Conseillère municipale ([✉ e.simi@chatillon92.fr](mailto:e.simi@chatillon92.fr))

Jackie BOULAY, Conseiller municipal ([✉ j.boulay@chatillon92.fr](mailto:j.boulay@chatillon92.fr))

TRIBUNE DE LA LISTE CHÂTILLON D'ABORD

Le bétonnage frappe à nouveau. Cette fois, c'est la dernière station-service de la ville qui disparaît, avec sa supérette très utile aux habitants du quartier grâce à ses horaires très larges. À sa place : un immeuble.

Dans un courrier adressé aux riverains le 12 mai, la maire affirme avoir été mise devant le fait accompli et n'avoir appris le projet que peu de temps auparavant. C'est étonnant : la rumeur circulait depuis février et, sauf erreur, les immeubles ne poussent pas spontanément. Il faut notamment déposer un permis de construire en Mairie.

Cette disparition révèle aussi l'absence de véritable vision commerciale. Une supérette isolée et utile disparaît, tandis qu'un nombre impressionnant de supérettes et de supermarchés se concentrent le long de la rue G.Péri et de la RD 906.

Dans le même temps, à l'heure où nous écrivons ces lignes, trois restaurants sont fermés dans la seule rue de la Mairie.

Quant au bétonnage à haute intensité prévu dans la zone des Arues, avec ses quelque 1 600 logements, l'enthousiasme ne semble pas au rendez-vous. Les candidats à l'achat ne rêvent pas forcément de tours entassées. Ils paraissent préférer des quartiers plus aérés, plus verts et plus agréables à vivre, par exemple le Panorama à Clamart.

Bétonnage d'un côté, fast-foodisation de l'autre : voilà une bien triste trajectoire pour Châtillon.

Carole GUILLERM, députée, conseillère régionale, conseillère municipale, présidente de Châtillon d'abord ([✉ c.guillerm@chatillon92.fr](mailto:c.guillerm@chatillon92.fr))

Alain GAZO, président de Châtillon 2030, conseiller municipal ([✉ a.gazo@chatillon92.fr](mailto:a.gazo@chatillon92.fr))

Isabel VAZ BRANCO, Conseillère municipale ([✉ i.vaz-branco@chatillon92.fr](mailto:i.vaz-branco@chatillon92.fr))

TRIBUNE DE LA LISTE AMBITIONS CHÂTILLON

Depuis 2020, la majorité municipale a modifié six fois les règles d'urbanisme de Châtillon, soit presque une fois par an : quatre modifications du PLU, une mise en compatibilité, puis son remplacement par le PLUi en 2025, lui-même déjà en cours de modification. Énième changement, mais pour quel cap ? Le comité d'urbanisme reste peu lisible : membres choisis par la mairie, aucun compte rendu ni avis publié. Démocratie locale ou simple com ?

Susana ESTEVAO, Conseillère municipale ([✉ s.estevoa@chatillon92.fr](mailto:s.estevoa@chatillon92.fr))